

Trois conditions pour bien redémarrer l'économie

Jean-Hervé Lorenzi (chroniqueur | président du Cercle des économistes)

La remise en activité de la production et le retour au travail des individus dans un univers incertain seront extrêmement délicats à réaliser. Jean-Hervé Lorenzi propose plusieurs mesures pour restaurer la confiance dont une assurance pandémie pour les entreprises, un report des prélèvements obligatoires et une baisse de la TVA sur les biens durables.

Depuis toujours la confiance a nourri la réflexion des économistes. La plus achevée fut sûrement celle de Keynes et sa notion d'« animal spirits » avec cette idée simple que des facteurs psychologiques et émotionnels nous conduisent à agir. De mon point de vue, jamais cela ne fut aussi vrai, tout simplement parce que les scénarios de sortie de crise quels qu'ils soient ne peuvent que s'appuyer sur une confiance renouvelée et difficile à obtenir.

C'est la raison pour laquelle il me semble que quelques principes essentiels doivent permettre la mise en place d'un environnement de confiance.

Notre principal atout pour résoudre ce problème extrêmement difficile est la qualité et la rapidité de la réponse publique dans la première vague d'intervention publique, celle de la BCE et celle du gouvernement. Mais les mois à venir seront bien plus difficiles que ce que nous vivons aujourd'hui, la remise en activité des instruments de production, le retour au travail des individus dans un univers qui demeurera encore fondamentalement incertain sont extrêmement délicats à réaliser. N'oublions pas qu'une des toutes premières craintes est celle d'une reprise partielle ou totale de l'épidémie, ce qui évidemment freinera toute idée d'investissements sauf si l'on rétablit la confiance.

La première des conditions est de créer le plus rapidement possible une assurance pandémie pour les entreprises. Elle porte évidemment sur les pertes d'exploitation liées à cet événement. La volonté des acteurs de ce secteur est là, mais encore faut-il aller suffisamment vite pour rassurer les entreprises si elles étaient soumises à un nouveau choc. La deuxième condition porte sur les reports de prélèvements obligatoires. Les mesures prises aujourd'hui sont parfaitement adaptées. Mais le vrai sujet est devant nous. Comment peut-on imaginer les acteurs économiques soumis à ces prélèvements au moment même où il faut redémarrer et où juste le pire a été évité ? Cela concerne évidemment les impôts sur les sociétés, les charges sociales. Il faut donc, me semble-t-il, repousser le calendrier actuel qui est associé à la sortie du confinement et lui substituer la vraie reprise d'activité économique. Évidemment, la durée de ce report renouvelé est totalement modulable, 3 mois, 6 mois, 1 an. Il est très onéreux pour les finances publiques, mais il est majeur pour la confiance.

Le troisième point porte sur l'aide aux secteurs sinistrés. Je pense notamment aux biens durables, telle l'automobile, qui seront sans nul doute les grandes victimes de cette crise. C'est le domaine clé du soutien à la demande et il paraît nécessaire que la production de ces biens soit l'objet d'une baisse de la TVA significative, mesure beaucoup plus efficace que ne le furent les primes dans le passé. Ce même souhait de baisse de TVA doit bien sûr aussi s'appliquer à un panier plus large de produits de première nécessité.

La confiance s'appuie aussi sur la sécurité sanitaire renforcée des personnes au travail, des kits de protection, masques, gants, tests. Ceux-ci devraient être réservés aux secteurs majeurs pour la reprise dont la simple activité aura un effet bénéfique sur la perception du redémarrage. Enfin, il faut que le gouvernement annonce un grand plan d'infrastructures pour les hôpitaux, la recherche, la justice et la sécurité, tout ce qui a donné le sentiment dans les dernières années d'un relatif abandon.

Cette liste est sûrement insuffisante, mais elle est sans aucun doute une exigence a minima pour pouvoir envisager une sortie de crise la plus rapide possible.